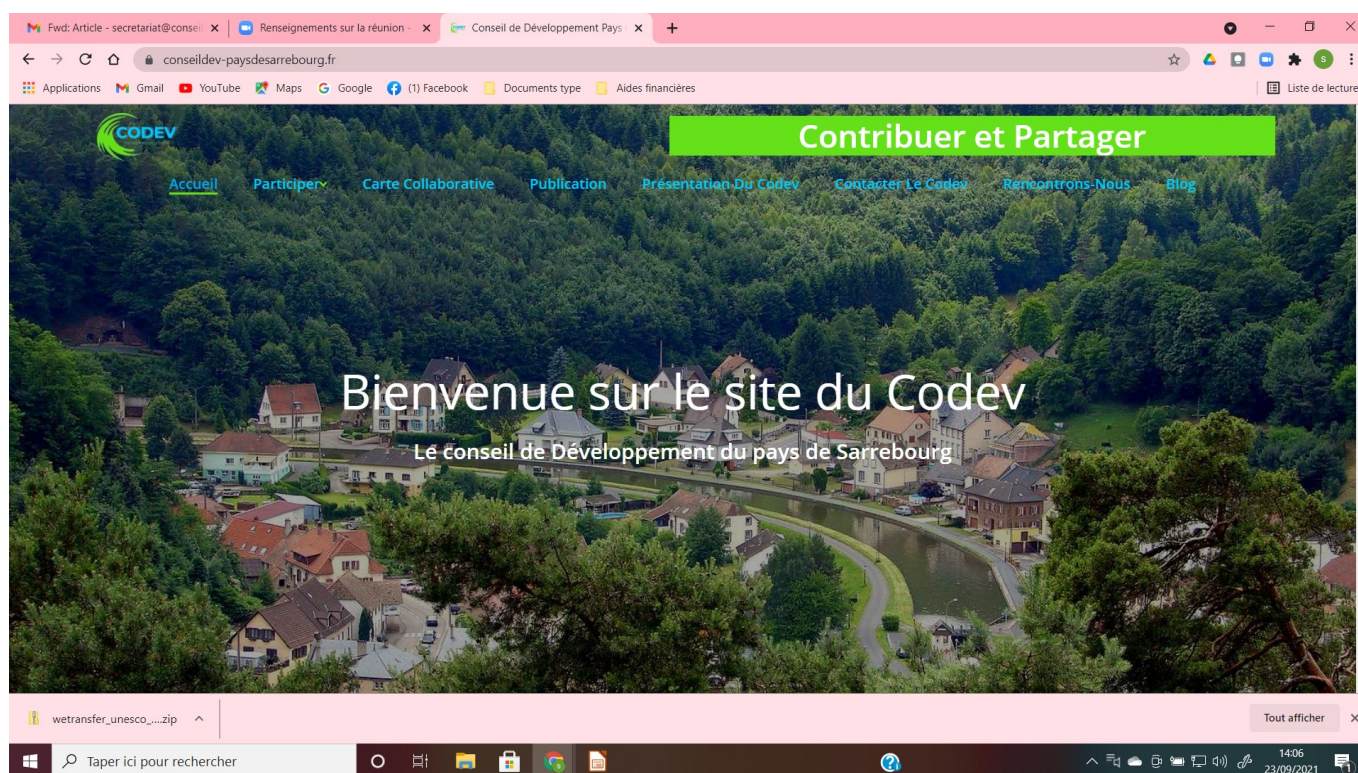


Un nouveau site internet pour le Codev

Par Jean-Michel Clerget



Page d'accueil du site <https://conseildev-paysdesarrebourg.fr/>

Quel plaisir que de pouvoir vous présenter le résultat du travail de développement que nous avons mené durant les 2 mois d'été avec la Junior Entreprise de l'école Centrale de Lille. Certain se posent certainement la question : pourquoi avoir choisi ce prestataire ? La réponse tient en trois arguments : qualité de la proposition – prix compétitif – satisfaction de pouvoir aider une Junior Entreprise (et à travers elle des étudiants) – sécurité concernant la maintenance ultérieure du site puisque notre adhérent, Cédric Jung, lui même élève de cette école connaît bien les outils utilisés et saura nous aider le moment venu à faire évoluer le site. Délais tenus et cahier des charges satisfait à 110% grâce à l'inventivité de Yaniv Benichou qui en était le développeur.

Notre site internet est maintenant accessible à tous sur internet. Seule une petite partie du site reste réservée à nos administrateurs (accès aux comptes-rendus des réunions du bureau du Codev). L'ensemble des pages est destiné à la présentation de nos missions à l'exception du « blog » dans lequel, à l'instar de notre page Facebook, nous présenterons les principaux événements marquants de la vie de notre association.

Page spéciale également : la page de « carte collaborative » ; cette page, aujourd'hui quasiment vierge » a vocation à permettre de visualiser sur une carte du notre territoire les sites que nous souhaiterons mettre en avant au fur et à mesure des actions que nous y mènerons.

Bonne balade sur ce nouveau site web...

Directeur de publication : **Pierre Singer** - Éditeur : **Jean-Michel Clerget**
Articles et photos : **nos adhérents** (sauf mention contraire) ; qu'ils en soient remerciés

Adresse : 1 place du marché - 57400 SARREBOURG

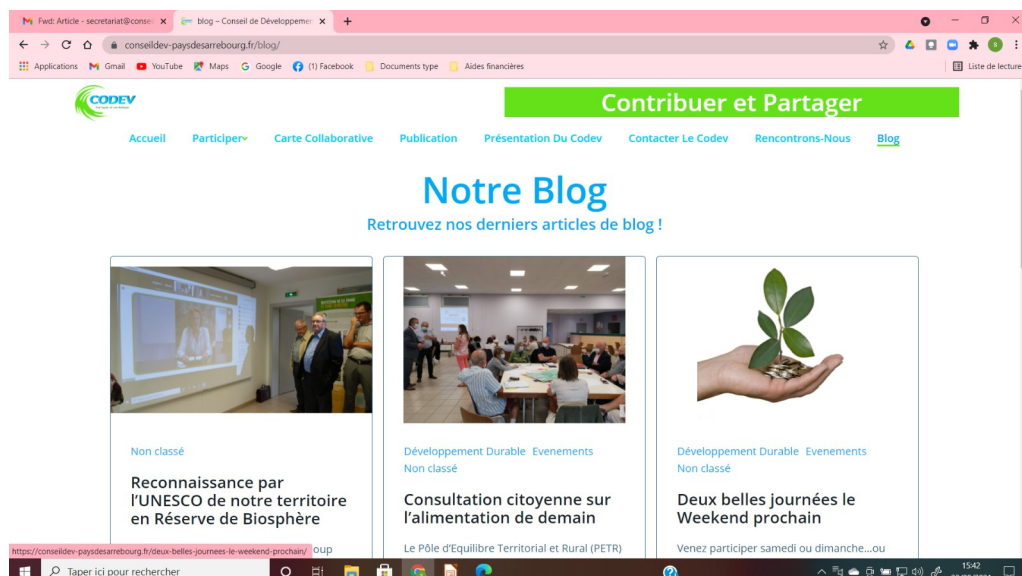
Courriel : contact@conseildev-paysdesarrebourg.fr – Téléphone : 06.38.04.74.04 du lundi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 16h

Quelques écrans du site Web...



Présentation de nos commissions permanentes ; nos missions et notre organigramme sont présentés sur d'autres pages.

Accès aux documents que nous publions sur ce site (une autre page protégée par un mot de passe permet aux personnes autorisées d'accéder aux comptes-rendus des réunions de bureau)



La page de « blog » permet d'afficher les derniers événements ou d'annoncer les manifestations à venir (dédoublonnage des annonces faites sur la page Facebook du Codev).

Projet Alimentaire Territorial (suite)



Nous vous avons présenté dans le précédent numéro de la lettre d'information ce qu'était un Projet Alimentaire Territorial.

Le PETR du Pays de Sarrebourg, les deux Communautés de Communes qui le composent et la comcom du Saulnois avait invité le 9 septembre 2021 à Maizières-lès-Vic 40 habitants de nos territoires à exprimer leurs attentes en matière d'alimentation pour les années à venir.

Cette démarche fait partie d'un plan national (voire international) de lutte contre les causes et les conséquences probables du dérèglement climatique. Objectif : s'alimenter au maximum avec des produits locaux.

Les débats animés par Nadia Villemin du PETR et deux cabinets de consultants qui accompagnent notre démarche ont permis de constater ce qui motive et motivera aujourd'hui comme demain nos achats de denrées alimentaires.

Cette démarche s'inscrit également dans celle pilotée par l'O.N.U. et relayée tant par le gouvernement français que par nos collectivités, démarche de satisfaction des Objectifs de Développement Durable (ODD). Produire localement des aliments consommés localement, c'est éviter tant que faire se peut de brûler des énergies polluantes pour leur transport. Encore faut-il trouver un plus grand dénominateur entre les souhaits des consommateurs et les offres des producteurs.



Forts des propositions mises sur la table par les nombreux producteurs consultés durant les mois précédents et des attentes exprimées par les consommateurs, le PETR et les comcoms seront en mesure dans les mois à venir de proposer des pistes de développement d'activités de production et de transformation sur notre territoire.

Nous espérons dans quelques semaines pouvoir vous restituer une synthèse des travaux de cette soirée qui s'est conclue par la remise d'un panier de produits locaux.

Avouons bien volontiers que rassembler ne serait-ce que 25 habitants pour un débat n'est pas tâche facile mais nous espérons poursuivre le dialogue avec nos élus sur d'autres sujets tout aussi intéressants et qui conditionnent l'avenir du territoire.

Actualité du Codev (suite)



Objectifs de Développement Durable à Belles-Forêts

la campagne en fête à Belles-Forêts !



parcours vélo
pause gourmande
visites patrimoniales
habitat durable
jeux anciens
producteurs locaux

dimanche 26 septembre 2021
de 10h à 17h

Venez découvrir et participer aux initiatives durables du territoire avec notamment les vélos à assistance électrique prêts par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud !



Plus de 300 personnes sont venues participer à la célébration des ODD (opération labellisée « La France en Transition ») organisée par le Codev et le PETR du Pays de Sarrebourg appuyés par l'association Patrimoine de Belles-Forêts et soutenue par la mairie de Belles-Forêts et la CCSMS dans ce beau village de notre nouvelle Réserve de Biosphère de l'UNESCO.

Une quinzaine d'exposants, producteurs et distributeurs de produits bio, un fabricant (et restaurateur) de jeux anciens ou « à l'ancienne » jalonnaient le chemin conduisant à la Maison du Clément, petit musée de la ferme de pays d'autrefois.

Le Codev, l'association de la Maison du Clément et la CCSMS avaient organisée des balades à vélo et le prêt de vélos électriques ; le temps menaçant n'a pas découragé quelques familles et sportifs de participer à la célébration des mobilités douces.



Notre député Fabien Di Filippo et le président de la CCSMS, Roland Klein ont honoré cette célébration des ODD de leur présence, occasion d'effectuer avec eux un début de projection sur les nombreuses actions à conduire dans les mois à venir au sein de la Réserve de Biosphère.

Pour notre part, nous avons insisté sur l'opportunité qu'offrait le plan de relance gouvernemental dans le domaine de la création de tiers lieux, sujet sur lequel nous reviendrons dans nos prochaines publications.

Prochains évènements

5 octobre 2021 : réunion du bureau du Codev centrée sur le plan d'action pour 2022

20 octobre 2021 : Conseil d'Administration du Conseil de Développement

Territoire Éducatif Rural - le constat

par Marielle Spenlé

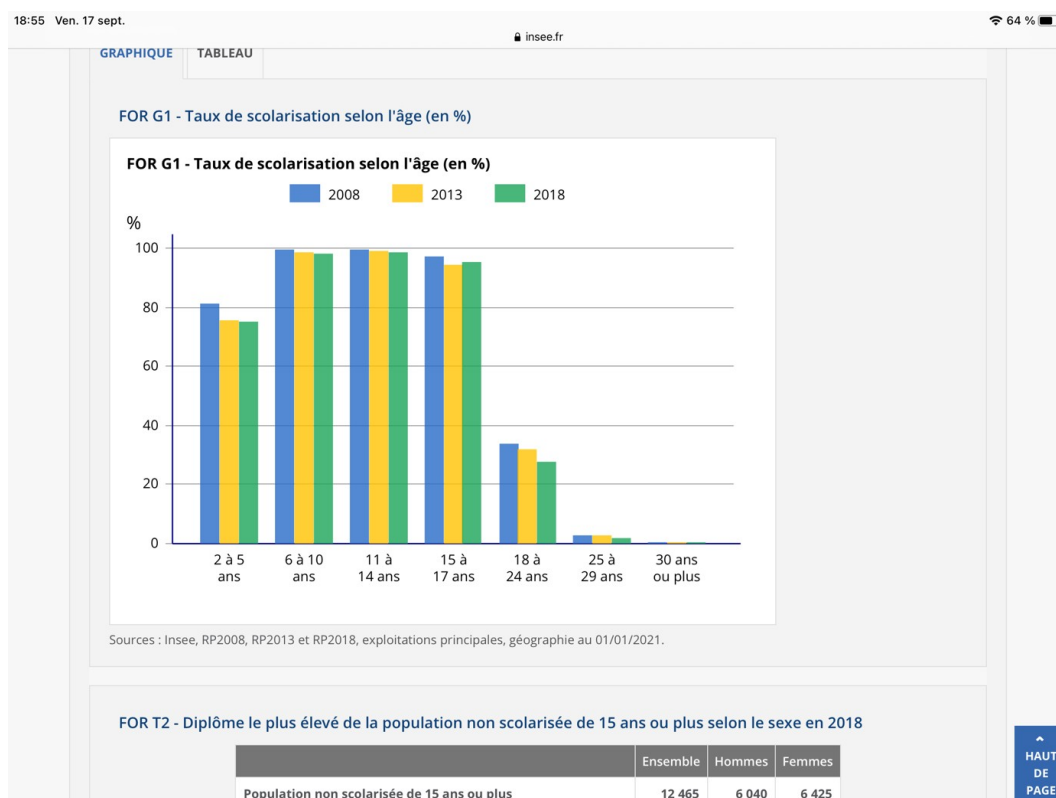
Quelques statistiques pour éclairer le débat et comprendre les enjeux :

- 1 élève sur 5 réside dans un territoire rural :
- 34% des écoles, 11% des collèges, et 1% des lycées (hors lycées agricoles) sont situés en ruralité ;
- 19,6% des élèves du premier degré résident en ruralité (dont 7% en ruralité éloignée) ;
- 19,9% des élèves du second degré résident en ruralité (dont 7,9% en ruralité éloignée) ;
- 10 millions de jeunes français de moins de 20 ans grandissent dans les zones rurales et les villes de 2000 à 25 000 habitants.

Comparés aux élèves urbains, les élèves ruraux ont des ambitions mesurées. L'école rurale se caractérise par une bonne performance des élèves, au moins jusqu'à la fin du collège mais leur ambition scolaire et d'orientation est plus faible qu'en milieu urbain ou périurbain.

	Moyenne nationale	Zones rurales	Territoires ruraux éloignés
Orientation en 2 ^e GT ³	67,3%	62,7%	58,9%
Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur ³	80,6%	75,9%	71,7%
Taux de non-poursuite d'études ³	15,5%	17,9%	23,6%

En Moselle et plus spécifiquement sur la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud, ces résultats se vérifient : le taux de scolarisation s'effondre quand les élèves atteignent 18 ans.



Territoire Éducatif Rural – le constat (suite)

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2018

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	12 465	6 040	6 425
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	30,6	25,3	35,6
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,6	4,9	8,1
CAP, BEP ou équivalent	33,5	41,9	25,7
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	15,5	15,3	15,6
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	7,3	6,5	8,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	4,0	3,3	4,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	2,4	2,7	2,1

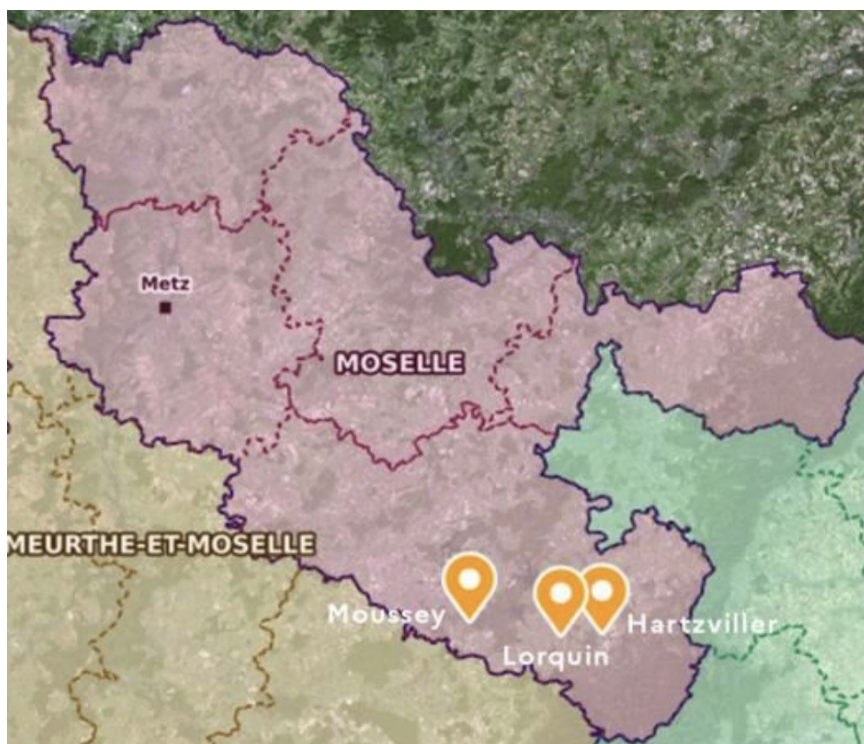
Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Les écarts observés s'expliquent notamment par l'éloignement de l'offre de formations et des opportunités de poursuite d'études ou d'emplois. Ces freins tendent à décourager les élèves ruraux. La dispersion de l'habitat et l'importance des temps de transport, pèsent également sur la mobilité des jeunes, ainsi que sur l'accessibilité aux biens et services publics, notamment éducatifs, culturels et de loisirs.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2018

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	48 796 894	23 257 085	25 539 809
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	21,9	19,7	23,8
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,5	4,7	6,2
CAP, BEP ou équivalent	24,8	29,0	20,9
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,2	16,8	17,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	11,0	10,3	11,6
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	9,2	7,7	10,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	10,5	11,7	9,5

Territoire Éducatif Rural – les actions



Ce programme expérimental de l'Éducation Nationale a retenu dans 3 régions 23 territoires pilotes. Dans chaque territoire, la réponse doit être spécifique et collective. A nous de relever ce défi ! Car sur la CC de Sarrebourg Moselle Sud, depuis la rentrée de septembre, 3 TER ont été créés : Moussey, Lorquin et Hartzviller.

Les territoires éducatifs ruraux constituent un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Chaque territoire éducatif rural repose sur un réseau constitué d'au moins un collège et de ses écoles de rattachement. Le périmètre géographique des Territoires éducatifs ruraux est envisagé à l'échelle d'un bassin de vie et peut rayonner au-delà des collectivités d'implantation des écoles, collèges et éventuels lycées identifiés par les recteurs.

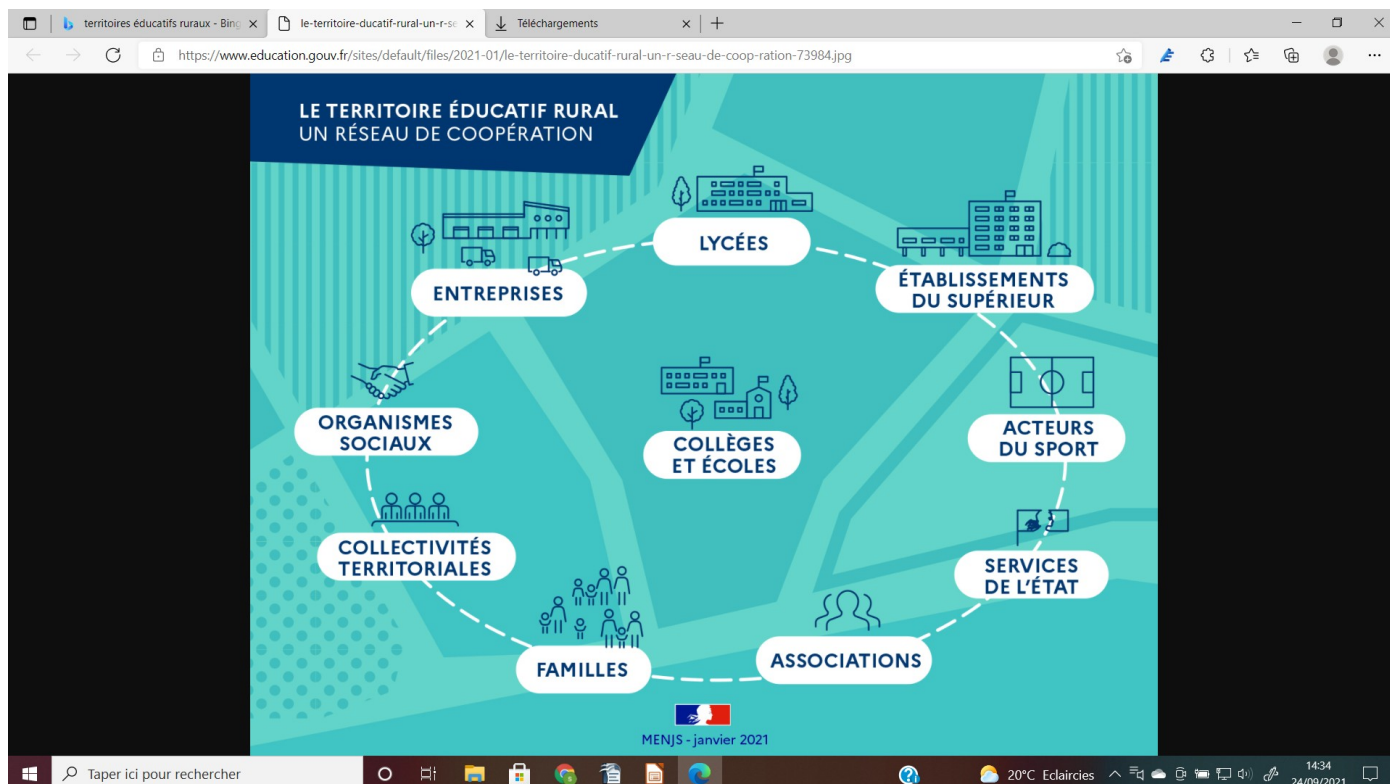


Schéma extrait du site www.education.fr/les-territoires-educatifs-ruraux

Territoire Éducatif Rural – le projet

LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

OBJECTIF

DÉVELOPPER L'AMBITION SCOLAIRE ET LA MOBILITÉ DES JEUNES DES ZONES RURALES ET ÉLOIGNÉES



OÙ

Territoires fragilisés par leur situation géographique :

- ruralité
- montagne
- petites villes éloignées

EXPÉRIMENTATION

- 3 académies pionnières : Amiens, Normandie, Nancy-Metz
- 23 territoires identifiés
- Près de 24 000 élèves concernés + 16 000 lycéens associés
- 155 écoles et 27 collèges concernés + 20 lycées associés



3
LEVIERS

Renforcer la coopération entre l'École et les acteurs locaux

- Collaboration étroite avec les services de l'État, les collectivités territoriales et organismes sociaux
- Partenariats avec les associations et établissements du supérieur
- Partenariats avec les acteurs économiques
- Participation de l'École au rayonnement et au développement de son territoire

Garantir aux élèves ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir

- Accès à une offre d'enseignement riche et diversifiée
- Renforcement de l'accompagnement à l'orientation et à la mobilité
- Valorisation des différents temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de l'enfant et du jeune
- Sécurisation des transitions (école-collège, collège-lycée, lycée-enseignement supérieur)

Renforcer l'attractivité de l'École rurale et l'accompagnement des personnels

- Développement des réseaux d'établissements et d'enseignants
- Réflexion avec les collectivités sur les aides au logement et aux transports
- Mise en valeur des innovations pédagogiques dans les classes multiniveaux
- Renforcement de la formation continue et interprofessionnelle



CALENDRIER

Janvier 2021

- Élaboration du projet
- Installation des instances de pilotage
- Diagnostic territorial partagé
- Identification des ressources et partenaires mobilisables
- Définition des objectifs pédagogiques et éducatifs, des actions et des indicateurs d'évaluation

Février-avril 2021

- Conventionnement avec les parties prenantes

Février-juin 2021

- Accompagnement et suivi par un comité de pilotage national

Fin juin 2021

- 1^{er} bilan de l'expérimentation

Rentrée 2021

- Déploiement en fonction du premier bilan



Territoire Éducatif Rural (suite et fin)

La commission « Jeunes » du Conseil de Développement du Pays de Sarrebourg s'est réunie à 3 reprises en début d'année et avait pointé 2 priorités d'action :

- Accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes de notre campagne
- Mobilités de jeunes de nos villages trop dépendants la plupart du temps de rares transports en commun ou de la bonne volonté et de la disponibilité de parents souvent déjà bien occupés.

Sur le premier point, notre commission ne manquera donc pas de suivre et de vous tenir informés des conclusions de l'expérimentation T.E.R. qui débute sur 3 de nos bassins de vie.

Quant aux solutions concernant la mobilité, il est certain que les réponses ne sont pas évidentes dans une période où la flexibilité de l'utilisation de la voiture n'est que très peu contrebalancée par les avantages du recours aux mobilités douces (vélo, trottinette et autres véhicules électriques). La CCSMS travaille déjà sur les mobilités douces ; il serait intéressant de se pencher plus spécifiquement sur les offres en direction des « jeunes ».



Favoriser l'utilisation de la voiture dès l'âge de 16 ans... voire plus tôt comme nos amis américains ?

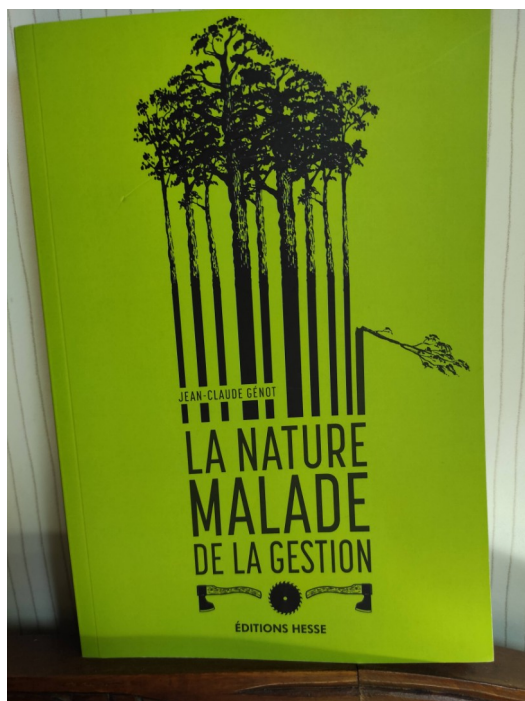
Accompagner le succès de la voiturette accessible dès l'âge de 14 ans ? Sécuriser suffisamment nos routes de campagne pour que les parents acceptent de lâcher sur ces chemins leurs enfants ? Et le tout en visant un plus grand respect de l'environnement et particulièrement de la qualité de l'air en évitant de polluer par les rejets des engins thermiques ?

Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), dans son rapport « Place des jeunes dans les territoires ruraux » confirme l'analyse d'une mobilité difficile pour les jeunes ruraux en 2021. La population sur ces territoires est en majorité captive de l'automobile dans ses déplacements quotidiens. Ainsi, 86% des jeunes ruraux âgés de 18 à 30 ans possèdent une voiture contre 62% pour les jeunes urbains. En zone rurale, la part des revenus du ménage affectée aux transports peut atteindre 25% pour un ménage à faible revenu contre 15% en moyenne. Face à ces constats factuels, il est évident qu'un territoire comme le nôtre ne peut ignorer le problème. Nous ne sommes toutefois pas les seuls (et certainement pas les plus mal lotis) et la recherche de solutions en concertation avec des territoires comparables au nôtre (à commencer par certains de nos voisins) serait un bon début.

Le Codev s'attachera à garder à ces deux problématiques (Formation et mobilité des jeunes) la priorité qu'elles méritent.

Conseils de lecture...axée pour ce mois sur la forêt

La Nature Malade de la Gestion de Jean-Claude Génot



À travers son expérience professionnelle et ses voyages naturalistes, Jean-Claude Génot, un voisin de la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord nous révèle l'ambiguïté de notre relation à la nature. Il nous montre comment et pourquoi la gestion de la biodiversité parachève la domination de la nature par l'homme, comment sa protection est victime de la société technicienne.

Un ouvrage pour penser à la nature de demain, celle des friches et des milieux boisés spontanés qui ont tant à nous apprendre sur la dynamique naturelle et celle des milieux forestiers anciens, très menacés, qui se récréent difficilement car il leur faut du temps.

Jean-Claude Génot était en charge de la protection de la nature au Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Il est co-fondateur de Forêts Sauvages, un fonds pour la naturalité des écosystèmes en France.

Ouvrage paru en mars 2020 et déjà peu facile à trouver...

Pour une Forêt Primaire en Europe de l'Ouest

Titre pouvant paraître curieux à la première lecture. Mais lorsqu'on connaît son auteur, un des meilleurs spécialistes des forêts dans le monde on a envie d'en savoir plus. Les forêts primaires, qui n'ont jamais été modifiées ni exploitées par l'homme, sont des joyaux de la nature, des sommets de biodiversité. Leurs bénéfices sont inestimables. Sous les tropiques, elles subissent un déclin alarmant. En Europe, elles ont quasiment disparu depuis 1850. Pourquoi devrions-nous nous satisfaire de cette situation ? Ce n'est cohérent ni avec notre tradition culturelle, ni avec notre exigence de beauté des paysages.

C'est pourquoi, à l'initiative du botaniste, l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire agit pour la création d'un vaste espace (environ 70 000 hectares) dans lequel une forêt, placée en "libre évolution", renouvellera et développera sa faune et sa flore sans aucune intervention humaine, et cela sur une période de plusieurs siècles. Cette zone, qui reste à localiser, sera transfrontalière, avec une base française. Ce projet suscite un très vif intérêt du public, pour des raisons à la fois écologiques et philosophiques. Comme l'expose ce manifeste, l'Association souhaite susciter un large mouvement d'opinion pour faciliter l'obtention des accords politiques et administratifs nécessaires. Il est urgent d'agir !

